



Centre Hospitalier
Libourne

RECRUTEMENT

Médecin généraliste
aux urgences
et en médecine polyvalente/
post-urgences



La pratique de la médecine d'urgence et de la médecine polyvalente hospitalière requièrent des capacités de médecine générale, en dehors des situations d'urgences vitales. Si vous êtes à la recherche d'une activité en équipe avec la prise en charge de pathologies variées, des postes spécifiques aux urgences, et en service de médecine polyvalente/post-urgence du Centre Hospitalier de Libourne s'offrent à vous.

Un poste stimulant pour un praticien cherchant à varier sa pratique

Nous vous proposons un poste dans notre service d'urgences et/ou de médecine polyvalente/post-urgences adapté à vos capacités, à votre profil, et à vos ambitions. Vous aurez la possibilité d'être positionnés sur les secteurs suivant selon vos possibilités et souhaits :

Aux urgences



Prise en charge des patients en circuit « long », sans critères d'urgence vitale.

Prise en charge des patients de l'Unité Hospitalière de Courte Durée (UHCD).

Prise en charge des patients de circuit « court » : médecine et traumatologie pour les patients valides.

En médecine polyvalente/ post-urgences



Unité d'Aval des Urgences (UAU) : service de médecine post-urgence par les praticiens des urgences, pour les patients des urgences

Consultations post urgences: consultations de suivi avec patients reconvoqués après leur passage aux urgences

Un poste mixte, partagé entre les urgences et le service de médecine polyvalente/post urgence est tout à fait possible

|| Une équipe jeune, dynamique et complice vous attend ; un large plateau technique et de nombreux spécialistes seront à votre disposition et à celle de vos patients. ||



Concernant la pratique aux urgences, un référent urgentiste peut être désigné chaque jour pour le médecin généraliste posté aux urgences.

Aucune urgence vitale n'est donnée à prendre en charge au médecin généraliste (sauf demande avec formation possible), ni aucune pratique de SMUR. Le médecin généraliste n'est jamais laissé seul aux urgences. **Notre souhait est de faire en sorte que vous vous sentiez à l'aise pour (ré)appréhender la médecine d'urgences et vous y épanouir.**

Concernant la pratique en médecine polyvalente/posturgences, les nombreux spécialistes de l'hôpital se tiendront à disposition pour avis quand vous en aurez besoin.

Des contrats **modulables**, une rémunération compétitive

Plusieurs possibilités de contrats vous sont proposées, afin de **s'adapter à vos attentes en termes de temps de travail et de rémunération.**

Il est ainsi possible d'avoir un poste à plein temps (48h/semaine), comme un poste à temps partiel (20%, soit moins d'une garde de 12h par semaine) qui viendrait compléter une activité libérale, par exemple. Une revalorisation rend les heures supplémentaires très intéressantes, y compris pour les temps partiels. Plusieurs primes sont également accessibles (PECH, IESPE), permettant une rémunération compétitive, y compris face à l'intérim.

Aux urgences, les plages de travail sont en 12h ou en 24h, de 8h30 à 20h30 ou 20h30-8h30, avec un décompte du temps de travail et des heures supplémentaires en heures et non en demi-journées. La gestion du planning se fait **avec l'application planning-médical.com.**

Pour ce qui est de la pratique en **service de médecine polyvalente/post-urgences**, les modalités de planning et d'horaires vous seront détaillées lors de votre prise de contact.

Des possibilités de **formation** variées

De nombreux outils seront mis à votre disposition pour vous former, si vous le désirez, à la médecine d'urgence : des journées de formation/simulation (urgences de tous type, gypsothérapie), la possibilité d'assister à des topos faits par des spécialistes aux urgences avec les internes, l'accès à plusieurs référentiels internes régulièrement mis à jour, en plus du compagnonnage avec vos collègues urgentistes.

Possibilité de financement de formations en lien avec les urgences (1 formation par an), notamment du Diplôme Universitaire d'Aptitude à la médecine d'urgence.

Si le praticien le souhaite, **possibilité de préparer une validation des acquis d'expérience (VAE) pour la médecine d'urgence avec formations complémentaires internes et externes assurée par le CH de Libourne.** La CAMU n'existant plus, nous vous offrons la possibilité de devenir médecin urgentiste si c'est votre projet.

DES FACILITES A DISPOSITION

- ☑ Le Centre Hospitalier est situé à 38km de Bordeaux et accessible aisément en train (gare à 5mn à pied) ou par l'autoroute est l'un des plus importants centres hospitaliers d'Aquitaine. La diversité de son plateau technique et le territoire de recrutement des patients permet une activité diversifiée et passionnante de la médecine.
- ☑ Crèche hospitalière accessible.
- ☑ Possibilité de logement transitoire pour faciliter l'installation.
- ☑ Prise en charge de 50 % de l'abonnement SNCF depuis Bordeaux.

Contacts et renseignements :

- Dr Etienne PETITDIDIER, praticien aux urgences :
etienne.petitdidier@gmail.com
- Secrétariat des affaires médicales au 05.57.55.35.02